

Définitions et glossaire



DÉFINITION

Maillage

Réseau de transport organisé et connecté pour assurer la cohérence de l'agglomération à une échelle donnée.

DÉFINITION

Maître d'Ouvrage

Personne qui effectue une migration pendulaire pour venir travailler.

DÉFINITION

Management de la mobilité

Le management de la mobilité consiste à inciter les individus, les entreprises, les institutions à satisfaire leurs besoins de transport en utilisant au mieux les modes alternatifs et en réduisant l'usage de la voiture individuelle. Il s'agit d'offrir aux usagers un service facile d'accès, peu cher, économiquement soutenable, et proposant des initiatives équitables vis-à-vis de tous. Le management de la mobilité se décline selon trois principaux axes d'actions :- Fournir des informations accessibles à tout moment au plus bas coût.- Influencer les choix des voyageurs de façon à privilégier le transport soutenable.- Encourager un processus intégré d'aménagement de l'espace et de planification des transports. L'un des moyens permettant de mettre en œuvre ces actions est l'aménagement de Centrales de Mobilité.

DÉFINITION

Migrant

Personne qui effectue une migration pendulaire pour venir travailler.

DÉFINITION

Migration pendulaire ou alternante

Déplacements quotidiens du lieu de domicile au lieu de travail. On les retrouve dans un sens le matin et dans l'autre le soir, d'où leur nom de « pendulaires ».

DÉFINITION

Mise en station

Action qui consiste à positionner une voiture au terminus départ pour permettre en particulier la charge des voyageurs.

DÉFINITION

Mobilité

C'est le fait de pouvoir se déplacer (mode de transport mis à part). La mobilité est définie par le nombre moyen de déplacements effectué par une personne dans une journée. Ce nombre moyen de déplacements est calculé, en divisant le nombre total de déplac

DÉFINITION

Modes alternatifs

Modes de transport qui constituent une alternative à l'utilisation de modes de transport motorisés individuels (auto en solo et deux-roues motorisés). Exemples de modes alternatifs : modes doux (marche, vélo, rollers...), transports collectifs (train, bus,

DÉFINITION

Modes doux

Modes de transport non motorisés et non polluants. Les modes de transports doux sont la marche, le vélo, les

rollers...

DÉFINITION

Monétique

Ensemble des moyens de paiement électronique et des systèmes de gestion associés.

DÉFINITION

Motif (de déplacement)

Raison d'un déplacement : travail, achat, loisirs, visite, école ...

DÉFINITION

Multimodal

Qui concerne plusieurs modes de transports différents tram, train, bus, autocar... (Trajet multimodal, gare multimodale...). On parle de déplacement multimodal.

DÉFINITION

Multimodalité

Recours à plusieurs modes de transports pour satisfaire les besoins de déplacements des personnes et / ou des marchandises.
